

RÈGLEMENT « La CYCLO ATOUT COEUR » Samedi 13 juin 2015.

- Art.1.** Cette épreuve est organisée par l'association « *Lamballe Atout Cœur* » au profit d'œuvres humanitaires : L'Association des PARALYSÉS de FRANCE - Délégation des Côtes d'Armor et L'Association LEUCÉMIE ESPOIR 22.
- Art.2.** Ce règlement est imprimé au verso de la feuille de route numérotée remise à chaque participant.
- Art.3.** Cette épreuve est une RANDOSPORTIVE pour un circuit de 122 km, 82 km, 53 Km ou 15 km Elle est sous la réglementation de la FFC et est contrôlée par le Vélo Sport Pays de Lamballe.
Il n'y a pas de chronométrage ni de classement.
- Art.4.** Elle est ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus au jour de l'épreuve, licenciée ou non.
Les jeunes de 17 ans (juniors) sont autorisés sur les 3 parcours.
Les 15 & 16 ans (cadets) ne sont autorisés que sur les circuits de 53 & 82 km.
Les jeunes de 15 à 17 ans non - licenciés devront fournir une autorisation parentale.
Le circuit familial de 15 km est ouvert à toutes et tous, aux enfants de 7 à 14 ans accompagnés d'un adulte, aux écoles de cyclisme. Autorisation parentale et port du casque rigide obligatoires pour les enfants même accompagnés.
Vélo en bon état mécanique.
- Art.5.** Chaque participant doit être correctement assuré, soit par sa licence, soit personnellement contre les accidents et en responsabilité civile, en particulier s'il provoque une chute.
Il accepte les risques liés à sa participation, notamment les risques de santé, de chute, de collision et du trafic routier.
L'Association organisatrice est couverte par une assurance souscrite auprès de la FFC.
Les dégâts matériels ne sont pas couverts sauf si la responsabilité de l'organisation est prouvée.
- Art.6.** **Chaque participant doit respecter impérativement le code de la route.**
Le port du casque rigide est fortement conseillé.
- Art.7.** Les participants sont tenus de respecter les droits, les propriétés d'autrui et l'environnement (charte ECOCYCLO). Vous traversez des zones Natura 2000 et par conséquent il faut conserver et améliorer l'accueil réservé à « La CYCLO ATOUT COEUR ».
- Art.8.** Le montant de l'inscription est fixé à :
25 € minimum pour les circuits de 122 km & 82 Km
20 € minimum pour le circuit de 53 Km.
7 € minimum pour le circuit de 15 km.
L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un remboursement.
Cette participation donne droit :
Aux ravitaillements mentionnés sur la feuille de route,
A l'arrivée à la remise d'une boisson, d'une récompense et d'un plateau repas avec des produits du terroir et des grillades sur présentation des tickets correspondants.
Les accompagnateurs peuvent se restaurer comme les cyclos. Montant de la participation : **7 Euros**.

Clôture des inscriptions en ligne sur www.lamballeatoutcoeur.fr, mercredi 10 juin 2015 à minuit.
- Art.9.** Un vélo offert par ARMOR CYCLES de Lamballe sera attribué par tirage au sort des numéros de la feuille de route sur le podium d'animation à partir de 14h00, présence obligatoire lors du tirage.
- Art.10.** Les feuilles de route et les tickets repas, boisson et récompense seront à retirer le vendredi 12 juin de 08h00 à 19h00 et le samedi 13 juin à partir de 6h30 à la Maison du Vélo - 17 rue Dorée (stade St - Martin) – LAMBALLE
- Art.11.** Les départs seront donnés **au Stade St Martin** à partir de 09h00 pour le circuit de 122 Km et à suivre pour le 82 km et ensuite pour le 53 km.
Le départ du 15 km aura lieu à 11 h 00.
- Art.12.** Les voitures – balais respecteront les horaires calculés à la vitesse de 22.5 Km/h figurant sur la feuille de route pour les circuits 122, 82 & 53 km et 10 km/h pour le 15 km.
Les véhicules non accrédités ne sont pas autorisés à suivre la randonnée.
- Art.13.** L'acceptation du règlement implique que le cycliste donne son accord à Lamballe Atout Cœur et aux médias pour qu'ils utilisent son image (photos ou vidéos) ou ses interviews pour promouvoir La CYCLO ATOUT COEUR sous toutes ses formes.
- Art.14.** Le bulletin d'engagement accompagné du chèque de participation et si nécessaire de l'autorisation parentale est à adresser à :

**L.A.C. « La CYCLO ATOUT COEUR »
B.P. 40522
22405 LAMBALLE Cedex.**

- Art.15.** Renseignements : Inscription & Organisation générale...02.96.31.22.94.
Courriel :cac22.lac@orange.fr
Site Internet : www.lamballeatoutcoeur.fr